

VALEURS ACTUELLES 06082009

http://www.valeursactuelles.com/public/valeurs-actuelles/html/fr/articles.php?article_id=5166

La guerre des éoliennes

Vladimir de Gmeline, le 06-08-2009



Destruction des paysages, nuisances sonores, querelles de villages, chute de l'immobilier et baisse du tourisme : la “fée éolienne” commence à perdre de son attrait. Reportage en Auvergne et en Aveyron.

C'est un petit chemin abrupt et ombragé, accroché à flanc de colline au-dessus du village de Blesle (Haute-Loire), sur les contreforts du plateau du Cézallier. Il faut une demi-heure de marche sur ce sentier caillouteux, coincé entre les arbres et les épais buissons, avant d'arriver à quelques prairies désertes, puis sur un vaste plateau d'estive. Il y a des champs de blé et des prés séparés par des murs de pierre sèche, le souffle du vent dans la lumière du soir, le bruit des cloches des vaches. Deux d'entre elles s'affrontent, cornes contre cornes, dans un sourd roulement de sabots. Le troupeau suit la bagarre, curieux comme des enfants dans une cour de récréation, au milieu d'un nuage de poussière. Personne. Le regard se perd au loin, sur ces montagnes vert et ocre. Puis accroche. Une, deux, trois, quatre éoliennes à l'est, à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau. En fait, il y en a plus, des petits paquets disséminés çà et là, leurs grandes pales blanches qui tournent et le clignotement régulier de leurs feux de signalisation pour prévenir les pilotes des avions.

Elles sont loin. Il y a les 26 éoliennes d'Ally, celles de Tallizat et de La Fageolle. Ici, il n'y en a pas. Pas encore. Car des projets, il y en a partout. En Auvergne, en baie de Somme, en Aveyron, face au Mont-Saint-Michel, dans la Beauce, à l'île de Ré, dans la baie de Saint-Brieuc, à Noirmoutier... Elles sont 2 500 aujourd'hui, mais le Syndicat des énergies renouvelables (Ser), qui réunit entre autres les entreprises du secteur de l'éolien, a de grandes ambitions : de 12 000 à 15 000 à l'horizon 2020.

Une manne inespérée et la satisfaction de sauver la planète

Quotidiennement, des représentants de cabinets d'étude et de conseil démarchent les propriétaires et les municipalités pour leur proposer l'implantation d'une éolienne sur leur terrain, en échange d'un loyer de 1 000 à 6 000 euros annuels et du versement d'une taxe professionnelle conséquente. Une manne inespérée pour des agriculteurs en difficulté et des maires à la recherche de finances pour leur village. Avec la satisfaction de participer au sauvetage de la planète, en produisant une énergie propre et en réduisant les émissions de CO₂.

Mais ce quotidien devient plus difficile depuis quelque temps, et le président du Ser, André Antolini, qui fut auparavant celui de la Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC), se plaignait dans un article du *Point* en octobre 2008 des difficultés croissantes pour le développement de l'éolien en France, notamment en raison des fortes oppositions, « *d'adversaires très organisés* » et de difficultés administratives. Et en effet, un peu partout, des opposants à l'éolien se dressent contre les projets et la puissance des organisations professionnelles, invoquant des nuisances paysagères et auditives disproportionnées au regard du faible rendement d'une technique présentée comme l'alpha et l'oméga des énergies propres (*lire notre article page 11*), ainsi que des méthodes parfois à la limite de la légalité. Des associations antiéoliennes se sont créées, comme Vent de colère, la Fédération environnement durable (Fed) a manifesté, des maires ont refusé des permis de construire, des préfets ont émis des doutes, provoquant l'agacement du ministère de l'Ecologie, des procédures ont été lancées. Aujourd'hui, l'éolien fait l'objet de féroces affrontements. Pour ses promoteurs, l'heure tourne et l'urgence est de prendre un maximum de baux, afin de pouvoir créer des zones de développement éolien (ZDE).

La crise financière a ralenti le rythme des constructions, mais, selon Jean- Louis Moret, habitant de Massiac, au sud de Clermont-Ferrand, en lutte contre un projet d'implantation de neuf machines sur le plateau de Molonpize, « *lorsque la situation économique sera plus favorable, les champs d'éoliennes apparaîtront, plus vite qu'on ne l'imagine, sur des terrains qui sont déjà prêts à les accueillir.* »

Pour l'heure, le plateau qui domine Blesle ne bruit donc que du souffle du vent et du tintement des cloches. Dans d'autres endroits, aussi grandioses que celui-ci, les éoliennes écrasent le paysage, mangent l'espace et ruinent les perspectives. Et les habitants des fermes et des maisons alentour doivent vivre avec le bruit entêtant des pales et de la génératrice. Le plateau du Cézallier est désormais touché, avec 26 éoliennes de 0,8 mégawatt (MW) sur la communauté de communes d'Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme) : « Vous verrez, c'est un endroit d'une beauté à couper le souffle, encore plus impressionnant que l'Aubrac... », nous a prévenus l'abbé Roze, curé de la paroisse de Pierrefort, infatigable arpenteur de la région et opposant désormais emblématique aux éoliennes. Dans un documentaire de Nicolas Robida diffusé en octobre 2008 sur France 5, Vent de fronde contre l'éolien, il faisait découvrir le saccage du territoire d'Ally et ses conséquences sur la vie quotidienne de certains de ses habitants.

Le lendemain matin, il nous guide sur les routes du plateau, carte posée à côté du volant. La quarantaine, chemise et pantalon noirs, la barbe taillée en bouc, il connaît beaucoup de monde. Et déplore l'un des nombreux dommages collatéraux de l'implantation d'éoliennes : « *Il y avait dans ces montagnes un esprit particulier, la vie y est rude et les gens s'entraidaient, se parlaient. Mais là, c'est la fin de nos villages, il règne une ambiance délétère.* » Il y a ceux qui ont des éoliennes et touchent de l'argent... Et ceux qui n'en ont pas et subissent les nuisances. On se soupçonne de prises illégales d'intérêt, puisqu'il arrive régulièrement que maires et membres du conseil municipal aient des éoliennes chez eux : « *La population, elle, n'est pas consultée* », explique un habitant qui préfère garder l'anonymat, « *si le promoteur en proposait à tout le monde, cela ferait monter les enchères, là il peut rester dans une fourchette de loyers qu'il estimera raisonnable pour lui.* »

Une assignation a été délivrée à Agréole Développement. Cette SARL de développement de projets d'industrialisation d'énergies renouvelables, ainsi que la SAS Agréole et ses filiales Énergiéquitable ont été créées par cinq syndicats agricoles, la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) Auvergne, les Fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) du Cantal et de la Haute-Loire, les Jeunes agriculteurs du Cantal et de la Haute-Loire. Selon les plaignants, il est interdit à un syndicat de créer une société autre qu'une coopérative et de redistribuer des bénéfices.

Sur la crête du Cézallier, qui domine la Limagne, s'alignent les 26 éoliennes. Elles font une centaine de mètres de haut et l'on ne voit qu'elles. Elles sont placées le long de la route et des panneaux mettent en garde contre le danger de projection de glace. En hiver, le givre formé sur les pales peut tomber par blocs entiers... « *Ça annihile les choses, les proportions changent et l'impression d'infini disparaît* », déplore l'abbé. Il cite des exemples de familles qui se sont repliées sur elles-mêmes après avoir essayé de lutter : « *C'est comme la chèvre de monsieur Seguin, ils ont cru pouvoir gagner, et une fois qu'ils ont perdu, ils ne veulent plus parler, ils essaient de préserver l'espace familial, craignent les représailles.* » Un fils qui cherche à s'installer à qui on pourrait faire des difficultés, une route à proximité de la ferme qu'on ne remettra pas en état...

Des modes de vie bousculés au pied des volcans d'Auvergne

Jean-Luc Giraud est éleveur, ses vaches paissent désormais au pied des éoliennes : « *C'est dégueulasse, c'est plus le pays d'avant. Il faut voir l'ambiance que ça a mis entre les gens, les vieilles histoires ressortent, c'est la campagne... Le bruit, on s'est habitué, il faut bien.* » Pour lui, l'implantation des éoliennes à proximité des routes est anormale. Il constate aussi que des chemins ont été défoncés pour permettre l'accès durant les travaux et que malgré les promesses, ils n'ont jamais été remis en état : « *Ça a complètement changé notre vie, on est avec elles, tout le temps... De mon salon, j'en vois huit ! Pourtant, on fait partie du parc naturel de volcans d'Auvergne. "Naturel", ça ne veut plus rien dire.* » Fataliste, il conclut : « *Mais bon, c'est le business...* »

À Ally, où le maire, Marie-Paule Olnol, s'enorgueillit d'avoir fait de sa municipalité un précurseur dans le domaine de l'éolien, les liens sont restés très étroits avec l'entreprise canadienne Boralex, qui a installé les machines. Des touristes viennent visiter les parcs d'éoliennes en car, en commençant par de vieux moulins traditionnels, pour la modique somme de 9 euros. Et pour 18 euros, on vend dans le petit restaurant de la place du village des maquettes d'éoliennes en bois. Cet été, les cars sont moins nombreux. En revanche, tout au long de l'année, ceux qui transportent conseils municipaux et candidats à l'acquisition d'une éolienne un peu partout en France, continuent de venir visiter les parcs, amenés ici par les promoteurs afin de les convaincre.

Mais tout le monde ne vit pas aussi bien cette proximité avec des machines omniprésentes. Yves Bagès est agriculteur et songe à quitter le pays, même si sa famille est installée sur l'exploitation depuis plusieurs générations : « *Le bruit est insupportable, assourdissant, ça vous prend la tête. Tant qu'on est sur le tracteur et qu'on travaille, ça va, mais la nuit, c'est terrible. Il y a quelques jours, avec le vent du nord, personne ne dormait dans la maison, même bien fatigué. Aujourd'hui, ça va.* » Derrière la ferme, à 700 mètres de là, les pales émettent un son qui fait penser à celui d'une route ou d'un avion à l'approche. Les traits tirés, Yves répète : « *C'est un bruit continu, continu, continu...* » Sa mère, épuisée, ne parle plus que de cela : « *On l'a réveillée vers midi aujourd'hui, pour une fois qu'elle dormait.* » Chez une voisine, Boralex a installé des doubles vitrages. Selon lui, l'immobilier a chuté de 40 %. Un agent immobilier lui a confié : « *J'ose pas te dire ce que tu as perdu, ta ferme est invendable !* » Avec quatre autres personnes, il a déposé une plainte contre la municipalité sur les conditions d'installation des 26 éoliennes et s'oppose aux 14 qui doivent encore être installées.

En Aveyron, sur le plateau du Lévézou, la résistance s'est organisée de manière particulièrement pugnace. Jean Marty, éleveur à la retraite, est à la tête du collectif Agir pour le Lévézou. Le 24 juillet,

il menait une manifestation pour protester contre les visites du parc éolien de Salles-Curan, où 29 éoliennes sont installées, occupant tout l'horizon au-dessus du lac de Pareloup. Dans ce "pays des sources", les projets se multiplient : sur 98 éoliennes projetées initialement, 65 sont déjà construites, un permis de construire vient d'être accordé pour 15 autres, 4 sont au contentieux et 10 en voie de construction. Ici, les gens se parlent à nouveau, unis dans un combat qui commence à porter ses fruits. Outre les nuisances, les élus craignent la fuite des touristes et la dépréciation de l'immobilier. L'implantation d'éoliennes est la hantise de ceux qui veulent ouvrir une chambre d'hôtes, un des principaux attraits du tourisme rural. Le préfet vient de refuser l'implantation de 25 éoliennes sur un total de 40, répartis sur quatre parcs, Saint-Laurent-du-Lévézou, Saint-Beauzély, Curan et Vezins-en-Lévézou.

Et certains propriétaires veulent désormais se débarrasser des machines qu'ils ont accepté d'installer : « *On en a deux, 6 000 euros par an par machine* », explique un agriculteur, qui préfère garder l'anonymat, « *et ils veulent nous en mettre une de plus pour 12 000 euros ! Mais on en veut plus, on ne savait pas que ce serait aussi bruyant : qu'ils les démontent et qu'ils gardent leur pognon !* »

Claude Benoît, lui, n'en a jamais voulu. Les six éoliennes de Viarouge, sur la route de Rodez, sont chez un voisin, qui n'habite pas là mais touche les loyers : « *Ça lui fait autour de 25 000 euros par an. On m'en proposait trois sur les six. Les promoteurs venaient me voir deux fois par semaine. Pendant quelque temps, je n'ai pas dormi, des gens me disaient : "Toi, ça se voit que tu as de l'argent, tu craches dans la soupe ! Je me demandais si je ne passais pas à côté de quelque chose..."* Il a tenu bon et laissé l'argent filer chez son voisin : « *On est ici depuis 1835. Aujourd'hui, je suis content car je laisserai à mon fils une exploitation nickel ! Il ne veut pas d'éoliennes, pas plus que ma fille : ils veulent avant tout que nous respections et conservions notre patrimoine. De toute façon, les trois quarts des jeunes sont contre !* »

Samedi 25 juillet 2009

[36 - Le projet éolien reste au point mort](#)

Heugnes - Villegouin. Le tribunal administratif de Limoges vient d'annuler les permis de construire de huit éoliennes, contestées par un collectif d'habitants. Passée entre les mains des juges du tribunal administratif de Limoges le 2 juillet dernier, l'affaire avait été mise en délibéré. Le jugement vient d'être rendu. Rappel des faits. Lorsque la société Gamesa Énergie France opte en 2004 pour ces deux communes pour installer des éoliennes, un collectif d'habitants, dont font partie Martine et Michel Denisot d'Heugnes, s'oppose à ce projet. Leur mécontentement n'a pas faibli quand, en février 2008, le préfet de l'Indre a délivré les permis de construire pour huit éoliennes. Ils ont donc déposé une requête auprès du tribunal administratif de Limoges. Lors de l'audience, le rapporteur public avait estimé que l'étude paysagère n'était pas assez complète au moment de l'enquête publique. Selon lui, la population n'avait pas eu tous les éléments nécessaires pour se prononcer sur ce dossier. Il avait donc proposé l'annulation de ces permis de construire. Les juges se sont calés sur les conclusions du rapporteur public. Ils ont entériné l'annulation des permis de construire pour ces huit éoliennes. Les avocats de chaque partie ont pris connaissance, hier, de la décision. « Mes clients sont très satisfaits de cette décision, a déclaré Me Florianne Paillard, représentante du collectif. Le tribunal administratif nous a donné raison. Mais c'est juste une étape. Ce n'est pas une victoire définitive. Il reste deux mois à la partie adverse pour faire appel. Si cela se produit, nous suivrons la procédure avec la même énergie. On aurait bien tort de baisser les bras alors que le jugement est venu conforter notre position. » Après consultation du jugement, Me Paul Elfassi, avocat de la société d'exploitation du parc éolien du pays d'Écueillé, filiale de Gamesa Énergie, prendra contact avec ses clients. Il déterminera avec eux la suite à donner à cette affaire. « Nous ferons probablement appel. Dans ce cas, le dossier sera complètement rejugé devant la cour administrative d'appel de Bordeaux. Si cette dernière va dans le même sens, la société devra recommencer des démarches pour demander des permis de construire. De l'opinion du tribunal, ce projet ne comporte pas de gros problèmes environnementaux. Il suffit juste de présenter, en temps et en heure, toutes les études nécessaires pour l'enquête publique. Et dans ce cas, on pourrait gagner. » Les autres éoliennes aussi plombées Le projet consistait au départ en l'implantation de seize éoliennes. En marge de l'affaire citée ci-dessus, le tribunal administratif de Limoges devait aussi rendre son jugement sur huit autres éoliennes. Pour celles-ci, le conflit opposait la société d'exploitation du parc éolien du pays d'Écueillé au préfet de l'Indre. A cause d'une anomalie paysagère, ce dernier avait refusé de délivrer les permis de construire pour quatre mâts. « Il s'agissait d'un problème d'alignement, explique maître Paul Elfassi, avocat de la société d'exploitation. Le préfet voulait que celles-ci soient disposées sur une ligne droite et non brisée comme cela était prévu dans le dossier initial. Pour moi, cet argument n'est pas valable, car lorsque l'on est au niveau du sol, l'effet visuel n'est pas du tout le même que vu du ciel. Le rapporteur avait proposé d'aller dans le sens du préfet. Les trois juges ont approuvé cette décision. Concernant les quatre dernières, le préfet avait démontré qu'elles portaient atteinte au paysage et s'était opposé à accorder des permis de construire. Le tribunal administratif a conclu à l'annulation de ce refus. Le préfet devra se reprononcer sur ce cas. » L'avocat estime que ce jugement n'est qu'une étape dans la procédure judiciaire. Le projet d'origine, datant de 2004, n'est toujours pas solutionné. L'arrivée des permis de construire et les requêtes ont largement retardé la sortie de terre de ces éoliennes.

NR du 24/07/09

« Nous souhaitons capter une bonne partie de la production photovoltaïque française »

par Baptiste Roux Dit Riche | Cleantech Republic | 29.07.09

Appel à projets sur les centrales solaires en région, ouverture en France d'une grande usine de production de panneaux photovoltaïques, projet éolien de 201 MW aux Etats-Unis... [EDF Energies Nouvelles](#), filiale de l'opérateur historique, est omniprésente dans l'actualité verte des dernières semaines. Alors que la société annonçait ce matin une hausse de son résultat net de 53,7% (à 41,8 millions d'euros) au premier semestre 2009, entretien avec Sébastien Robert, Directeur de projet d'EDF Energies Nouvelles en France.

Cleantech Republic : Après avoir longtemps privilégié l'éolien, EDF Energies Nouvelles semble désormais se positionner davantage sur l'énergie solaire. Peut-on parler d'un revirement stratégique ?

Sébastien Robert : Aujourd'hui, l'éolien représente en effet 80% de notre puissance installée dans le monde. **Seulement nous constatons que le développement de l'éolien est en ce moment un peu compliqué, notamment en France, en raison des sensibilités sur le plan paysager. L'axe stratégique d'EDF Energies Nouvelles c'est donc désormais de continuer à développer l'éolien tout en mettant l'accent très fortement sur le photovoltaïque.** Nous avons d'ailleurs aujourd'hui des stocks de panneaux qui nous permettent d'envisager de nombreux projets dans des délais resserrés.

<http://www.culturemag.fr/2009/07/26/l%E2%80%99eolien-ecologique-%E2%80%A6pas-si-sur%E2%80%A6/>

L'éolien : écologique !? Pas si sûr...

Publié par La rédaction sur CultureMag.fr le 26/07/2009 • Thème : Culture : cultivez votre intellect !, Patrimoine

par Sabine Cadart*

C'est une catastrophe écologique : la France s'engouffre, tête baissée, dans l'installation d'aérogénérateurs, souhaitant passer de 2000 éoliennes géantes en 2008 à près de cinq fois plus en 2020.

Le protocole de Kyoto visait à diminuer les gaz à effet de serre en vue de préserver la couche d'ozone et du réchauffement climatique. Il y a été établi que tous les pays signataires devraient produire en 2020, 20% de leur consommation électrique sous forme d'énergie renouvelable. Comme complexée par son retard vis-à-vis de l'Allemagne en matière d'éoliennes, la France semble s'être engouffrée, tête baissée dans l'installation d'aérogénérateurs, souhaitant passer de 2000 éoliennes géantes en 2008 à près de 5 fois plus en 2020.

Or, *Der Spiegel*, grand hebdomadaire allemand, a plusieurs fois titré que la plus grande catastrophe écologique jamais subie depuis la seconde guerre mondiale était justement ces champs entiers d'éoliennes industrielles. De 150 m de haut environ, visibles à 15 km à la ronde, installées sur les couloirs de passages d'oiseaux migrateurs et oiseaux soi-disant protégés, elles donnent le spectacle de ces plaines désolées aux infrastructures rouillées.

Mais le vent ne produit de l'électricité que 25% du temps dans l'intérieur des terres et 30% le long des côtes. Or, pour maintenir une électricité constante sur le réseau, on doit remettre en marche des usines thermiques (qui peuvent fonctionner ou s'arrêter en 1h30). Bien souvent à base de fuel et de charbon, elles concourent à des émissions supplémentaires de CO2.

Le parc nucléaire Français, quant à lui, a encore plusieurs dizaines d'années d'espérance de vie. Ne dégageant aucun CO2, il n'est nullement question de les arrêter avant leur terme. Monsieur Sarkozy vient même d'annoncer la construction d'une seconde EPR, qui a l'avantage de diminuer les déchets nucléaires.

Malgré tout, « tant que les habitants continueront à croire que c'est écologique, même si cela ne l'est pas, on continuera à en mettre », nous a confié un haut fonctionnaire de l'Etat.

De plus, cette énergie est subventionnée par les consommateurs EDF : nous, quoi !

On achète cette électricité aux promoteurs 3 fois le prix auquel il est revendu. Si on en avait besoin, pourquoi pas !...Mais on exporte déjà 10 à 20 % de notre électricité, à l'Allemagne essentiellement. Produire plus, pour exporter plus, certes, mais à perte, quel non sens économique !

Le tourisme vert, avenir du tourisme, une des seules activités indélocalisables d'un pays, risque fort d'être mis en péril lorsque des régions entières auront leurs paysages banalisés !

Est-ce tout cela que nous voulons ?

Alors quelles sont les meilleures solutions ?

La géothermie, les puits canadiens, la biomasse et même les éoliennes domestiques et esthétiques telles celles dessinées par Stark ainsi que le solaire avec les ardoises solaires en pays d'ardoises. Ces solutions n'entraînent tout du moins pas de pollution visuelle et devraient permettre une utilisation sur place de l'énergie produite. Mais surtout, pourquoi s'engager dans une course poursuite à l'augmentation de la production à tout prix, et ne pas rechercher avant tout vers l'isolation des bâtiments !...

Un vaste champ de réflexion s'ouvre donc pour qui est soucieux d'environnement, qui n'est certainement pas un champ d'éoliennes si préjudiciables.

***Présidente de l'ASPPHEL (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et des Paysages).**

Informations sur : www.aspphel.free.fr

Chalabre. Pas de vacances contre l'éolien industriel

L'association CRI du VENT a installé un stand au vide grenier organisé par l'association Kercorb Patrimoine. Les bénévoles présents ont largement informé la population, les exposants et les visiteurs, des dangers qui menacent le canton du Chalabrais et ses environs. Ils ont insisté sur le fait que certaines personnes veulent permettre à des promoteurs d'implanter un grand nombre d'éoliennes industrielles hautes de 120m sur les crêtes par désir uniquement mercantile (argent facile à prendre, mais paysage définitivement gâché). Ils n'ont eu de cesse d'expliquer l'ensemble des conséquences négatives que peut avoir ce genre de projet sur ce territoire particulier où la forêt domine. Cette forêt devra être ponctionnée pour l'installation des aérogénérateurs mais aussi pour le passage des engins de construction et les gros porteurs des mats et des pales. Les tracts distribués présentent aussi les nuisances dues : au bruit lancinant des pales dans le vent, à la destruction du panorama, et à l'impact visuel dans la nuit des clignotants gâchant le spectacle des belles nuits étoilées. C'est avec plaisir que les militants présents ont recueillis plusieurs nouvelles adhésions, mais le président Jean-Louis Patisson a fait le constat suivant : « Nos concitoyens ne sont pas encore suffisamment informés sur la réalité de l'éolien industriel. Le « cri du vent » va combler cette lacune et face au succès de cette journée à Chalabre, nous avons décidé de renouveler ce type d'action cet été ». Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'association à l'adresse e-mail suivante : lecriduvent.association@orange.fr.

FRANCSOIR04082009

<http://www.francesoir.fr/enquete/2009/08/04/eoliennes-certains-ecologistes-s-insurgent.html>

Éoliennes - Certains écologistes s'insurgent

Alexandra Gonzalez, le mardi 4 août 2009 à 04:00

De plus en plus d'écologistes rejoignent le mouvement anti-éolien, dénonçant ce qu'ils tiennent pour une « imposture ». Yves Vérilhac, ancien directeur du parc naturel régional des monts d'Ardèche, nous explique leurs motivations.

Des écologistes signataires d'une pétition nationale (*) contre les éoliennes... absurde ? Pourtant ces contestataires existent et sont en ce moment en pleine ébullition. Une centaine d'entre eux ont manifesté ce week-end au mont Gerbier-de-Jonc, en Ardèche, et la pétition lancée sur le Net samedi dernier ne cesse de recueillir des signatures, presque 1.800 à ce jour. Parmi elles, celles de l'humoriste Yves Lecocq ou du paysagiste Gilles Clément.

« Cela peut effectivement sembler paradoxal venant d'écologistes, mais parce qu'il y a une nuance à apporter, nous explique Yves Vérilhac, ancien directeur du parc des monts d'Ardèche, à l'origine de la fronde. « Nous nous opposons à l'implantation industrielle des éoliennes. J'y étais pourtant favorable auparavant, mais lorsque j'ai été confronté à la réalité, j'en suis tombé de mon tabouret », déplore-t-il. Son argumentaire se fonde sur trois volets : écologique, économique et social.

Chalabre. Pas de vacances contre l'éolien industriel

L'association CRI du VENT a installé un stand au vide grenier organisé par l'association Kercorb Patrimoine. Les bénévoles présents ont largement informé la population, les exposants et les visiteurs, des dangers qui menacent le canton du Chalabrais et ses environs. Ils ont insisté sur le fait que certaines personnes veulent permettre à des promoteurs d'implanter un grand nombre d'éoliennes industrielles hautes de 120m sur les crêtes par désir uniquement mercantile (argent facile à prendre, mais paysage définitivement gâché). Ils n'ont eu de cesse d'expliquer l'ensemble des conséquences négatives que peut avoir ce genre de projet sur ce territoire particulier où la forêt domine. Cette forêt devra être ponctionnée pour l'installation des aérogénérateurs mais aussi pour le passage des engins de construction et les gros porteurs des mats et des pales. Les tracts distribués présentent aussi les nuisances dues : au bruit lancinant des pales dans le vent, à la destruction du panorama, et à l'impact visuel dans la nuit des clignotants gâchant le spectacle des belles nuits étoilées. C'est avec plaisir que les militants présents ont recueillis plusieurs nouvelles adhésions, mais le président Jean-Louis Patisson a fait le constat suivant : « Nos concitoyens ne sont pas encore suffisamment informés sur la réalité de l'éolien industriel. Le « cri du vent » va combler cette lacune et face au succès de cette journée à Chalabre, nous avons décidé de renouveler ce type d'action cet été ». Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'association à l'adresse e-mail suivante : lecriduvent.association@orange.fr.

Publié le 20/04/2007 11:28 | **Laurent Galès**

Lauragais. A Lux, un collectif s'oppose aux éoliennes géantes

Colère. Un projet jugé démesuré par «La petite Toscane».

En réaction au projet de nouvelle Zone de Développement Eolien (ZDE) lancé conjointement sur les communes limitrophes de Lux, Rieumajou et Avignonet et face à «l'opacité de sa mise en oeuvre», un groupe d'habitants luxois vient de se constituer en association loi 1901. Baptisé «La petite Toscane » (en référence au surnom donné au Lauragais pour la beauté de ses paysages), le collectif occupe le terrain et s'invite au débat. Une récente réunion d'information a d'ailleurs fait salle comble avec une centaine de riverains venus prendre connaissance du projet éolien (voir notre édition du jeudi 19 avril) mais aussi du point de vue de l'association luxoise. Derrière le slogan « Préserver la qualité de vie et le patrimoine en Lauragais », le collectif présidé par Jean Marc Clarac a également investi le champ virtuel avec la mise en ligne toute fraîche de son site internet (www.lapetitetoscane.sup.fr) riche en renvois documentaires mais aussi en illustrations et photomontages évoquant la monumentalité de l'implantation de ZDE envisagée. Quelques chiffres résument le gigantisme du projet. :14 éoliennes prévues ayant chacune un point culminant à 150 mètres (soit 8 fois la hauteur du château d'eau voisin) et un poids total évalué de 200 à 300 tonnes. Pour poursuivre la démonstration, le rotor utilisé est équipé d'un système tripale où pour une seule pale le gabarit atteint 40 mètres pour 9 tonnes pièce. L'importance de ces installations a forcé ses opposants à une correction de langage en parlant plutôt que d'une « ferme éolienne » mais bel et bien d'une « usine éolienne » pour mettre en avant la nature industrielle du projet. Cette approche loin du cadre bucolique auquel on peut s'attendre a amplifié d'autant les craintes des adhérents de « la petite toscane » qui mettent en cause les nuisances induites tant sur la santé des riverains (avec un rapport de l'académie nationale de médecine à l'appui) que sur la dépréciation du foncier bâti alentour.

Publié le 12/06/2007 09:44 | **L.G.**

Rieumajou. Le projet éolien tombe à l'eau

RIEUMAJOU

Après le vent de protestation soulevé par le projet de Zone de Développement Éolien intercommunal (Lux, Rieumajou et Avignonet Lauragais), les conseils municipaux des communes de Rieumajou et Lux ont décidé respectivement de ne pas aller au-delà de la phase d'information et de ne pas donner suite à la phase d'étude de faisabilité. Face à cet abandon du projet de ZDE sur cette portion de Lauragais, le collectif de La Petite Toscane - fer de lance de ce mouvement d'opposition - affirmait sa plus grande satisfaction et se «... réjouissait de cette victoire remportée par l'association ». Néanmoins comme l'indique le communiqué de l'association luxoise « la question des petites éoliennes a été soulevée notamment ses modalités d'implantation avec un taux de rachat de l'électricité garantie par EDF (dont ZDE) tout en éliminant le risque des grandes machines ». Le collectif restera donc vigilant sur ce point particulier et étudie les possibilités de préciser la mention « sauf grand éolien » sur les plans locaux d'urbanisme (PLU) produits par les communes. Fort de ce succès La Petite Toscane entendait fêter l'événement en organisant un pique-nique autour de « l'ex-zone d'implantation » pressentie au départ. En revanche côté avignonétain l'implantation des deux nouvelles éoliennes suit son cours sur le site éolien. Les socles et points d'ancrage sont d'ores et déjà sortis de terre (voir photo). Le nombre d'éoliennes sera ainsi porté à 12 pour une production totale de la ferme éolienne baptisée « Sérís Eole » de 12 mégawatts. Quatre mégawatts supplémentaires provenant de ces deux nouvelles éoliennes.

LA VOIX DU NORD 04082009

http://www.lavoixdunord.fr/actualite/Dossiers/De-Vous-a-Nous/articles/2009/08/04/article_le-courrier-des-lecteurs.shtml

La page du 4 août

mardi 04.08.2009, 04:45 - La Voix du Nord

EXTRAIT :

Éoliennes à temps partiel

Dans « La Voix du Nord » de samedi, on apprend que le bénéfice du groupe Total est en baisse de 54 %. Du coup, 555 postes vont être supprimés d'ici à 2013. Si ce groupe est géré de la même manière que leur parc éolien de Mardyck, il n'y a rien d'étonnant. En effet, depuis l'inauguration du site en grandes pompes en novembre 2003, il ne se passe pratiquement pas une journée sans qu'une ou deux éoliennes sur les cinq installées ne soient à l'arrêt. Ce samedi, elles sont trois à ne pas fonctionner, sans doute depuis vendredi et ce jusqu'à lundi voire mardi, c'est-à-dire au minimum trois jours.

Je vous laisse le soin de faire le calcul des kilowatts perdus. J'en arrive même à me demander si Total ne veut pas à tout prix démontrer que l'éolien n'est pas assez productif par rapport à une centrale au fuel. En tout cas, ils ne s'y prendraient pas autrement pour le faire.

@S. G. - Bierne

C'est la même chose ailleurs . Ici, une commune s'est plainte : la TP des éoliennes a baissé en 2007 : trop de pannes. A Sigean (Aude), une éolienne de la Cie du Vent a perdu une pale en novembre 2008 - toujours aucune réparation et donc moins de TP

EOLIENNES

Les implantations éoliennes font débat en Nord-Isère

par [La Rédaction du DL](#) | le 19/07/09 à 05h03

isle crémiu/valdaine

Une certitude : sur le terrain, les projets éoliens font débat, voire divisent. Et c'est à pas de velours que les porteurs de projets prospectent.

« On peut considérer qu'il n'y a pas de projets éoliens s'il n'y a pas de volonté communale », reconnaît ouvertement Guillaume Favre de Thierrens de VSB Énergies nouvelles. Société qui, depuis près d'un an, étudie différents sites en Nord-Isère.

Les élus, communaux et intercommunaux, se sont d'ailleurs positionnés tout dernièrement sur ces différents pré-projets. À l'image de Moras, petit village de l'Isle-Crémiu (moins de 500 habitants). « La commune ne s'est pas encore prononcée. Nous avons seulement donné notre accord pour la pose d'un mât d'études des vents », détaille le maire, Bernard Bourcier.

Des tensions autour du projet éolien

Mais voilà, ce projet -qui n'est qu'à l'état de pré-projet- crée des dissensions dans ce havre de paix. « Nous n'avons pas pour mission d'être pour ou contre, mais de réfléchir sur le sujet, d'inciter un débat », argumente Roland Raymond, Morassien et porte-parole de l'association "Réagir", tout en pointant des contradictions potentielles entre la préservation de l'environnement et ce type de projet.

« Certains hameaux de la commune font partie du patrimoine. Nous demandons au maire d'affirmer clairement sa politique environnementale ».

Malgré ces tensions, le maire se dit serein. « La commune ne peut pas se positionner tant que ces résultats ne sont pas connus. Il faut savoir débattre en temps voulu. Si l'étude prouve que le vent n'est pas suffisant, le débat sera clos ».

D'ici quelques jours, voire semaines, un mât va être érigé pour étudier les vents. VSB a trouvé un propriétaire pour le positionner. Ce dernier fait partie de l'équipe municipale. Et selon nos informations, il aurait reçu quelques menaces. Histoire de le déstabiliser dans son engagement.

Certaines communes voisines ont pris d'ailleurs un arrêté, interdisant toute implantation de type éolien. Comme Villemoirieu qui était incluse préalablement dans ce projet. « Une éolienne, ce n'est déjà pas très joli. Et si c'est pour produire moins que prévu car notre territoire n'est pas assez venté, ça ne se discute même pas. Au nom de l'environnement, on ne peut pas faire n'importe quoi même si je suis pour les énergies renouvelables », détaille Daniel Hote, premier magistrat, tout en indiquant un flou quant à la taxe professionnelle et au démantèlement du parc en fin de vie.

Vers un abandon en Valdaine ?

Cap à l'est maintenant avec la Valdaine. Un projet qui devrait être abandonné depuis que deux communes, sur les quatre concernées, se sont exprimées contre.

« Cela a suscité un long débat. Des éoliennes sur la ligne de crête, ce n'est pas vraiment beau même si la beauté reste subjective », reconnaît Gilbert Dos Santos, maire de Chirens. Finalement, le conseil a voté pour, alors même que le maire n'était pas forcément favorable. Tandis que Saint-Nicolas a voté massivement contre, la commune de Merlas est la plus ouverte. À l'image de son maire, Bernard Gros-Balthazar. « On ne peut pas être contre tout. Ce type de projet relève d'une volonté politique, pour les générations à venir. Les risques sont très limités pour des éoliennes placées à plus de 600 m des habitations. Si le projet va plus loin, la population sera associée », déclare-t-il.

« En matière de pollution visuelle, les communes de Chirens et de Massieu ont une place de choix ! », commente Roland Besson, premier magistrat de Massieu, qui n'a pas hésité à se rendre sur le parc éolien de Saint-Agrève en Ardèche pour prendre la mesure des choses. « Si le conseil municipal s'est exprimé contre, un clivage existe dans la population. Pour les vieux Massiotins, il n'en est pas

question. Alors que les néo-ruraux sont clairement favorables ». Massieu où les électeurs ont nettement placé en tête, aux dernières élections européennes, la liste "Europe Écologie".

les projets

isle crémiéu

Plusieurs sites ont été prospectés (Moras, Villemoirieu, Optevoz, Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu). Le projet le plus avancé est celui engagé sur la commune de Moras avec six ou sept éoliennes. Un mât d'étude des vents sera très prochainement installé.

valdaine/pays voironnais

Un pré-projet évalué à 25 millions d'euros porte sur neuf éoliennes, à cheval sur les communes de Chirens, Massieu, Merlas et Saint-Nicolas-de-Macherin, sur la crête du Grand Souillet. Sa puissance : produire l'électricité suffisante pour un bassin de 20 000 habitants (hors chauffage), soit l'équivalent de la commune de Voiron.

Vincent WALES

Paru dans l'édition 38B du 19/07/2009 (1633f74a-72d6-11de-b4b0-4c8379b5ff23)

L'INDEPENDANT MIDI LIBRE QUILLAN

<http://www.lindependant.com/articles/2009/07/05/Quillan-L-39-eolien-fait-debat-au-conseil-communautaire-Mercredi-apres-midi-le-conseil-de-la-communauté-de-communes-Aude-en-Pyrénées-s-39-est-reuni-afin-de-donner-les-resultats-de-la-consultation-sur--620932.php5>

Édition du dimanche 5 juillet 2009 – Quillan

L'éolien fait débat au conseil communautaire Mercredi après-midi, le conseil de la communauté de communes "Aude en Pyrénées" s'est réuni afin de donner les résultats de la consultation sur le projet.

Dans son dernier conseil communautaire, Aude en Pyrénées avait délibéré pour l'ouverture d'un registre déposé dans la maison du tourisme à Quillan. Chaque habitant du territoire a donc pu, du 2 au 20 juin, donner son avis quant à l'implantation d'un parc éolien situé par moitié sur les communes de Saint-Ferriol et de Saint-Julia-de-Bec.

Hier, les élus avaient rendez-vous pour, entre autre, connaître le résultat de cette consultation.

Faible participation. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le sondage n'a pas mobilisé grand monde et qu'une majorité de résidents ne s'est pas déplacée.

En effet, sur 8 800 âmes environ que compte la communauté de communes, seulement 313 ont donné leur avis et signé au bas de la page, ce qui représente 3,5 % de la population. Pas de quoi fouetter un chat, même si l'analyse de ces résultats démontre que 70 % des personnes qui ont écrit ont donné un avis défavorable au projet, 21 % y sont favorables, comme les derniers 9 % qui le veulent, mais ailleurs.

Refus des associations. Cette faible participation met quelque peu à mal le communiqué des associations "Les Arbouses", "Aire" "Transparence", "Sauvons l'environnement de Saint-Ferriol", "Défense des paysages de la Haute-Vallée de l'Aude et des Hautes Corbières" qui mentionne un "Refus massif de la population de la zone de développement éolien". Cette déclaration poursuit en citant : "80 % des personnes qui se sont exprimées sont contre le projet zone de développement éolien (ZDE)" avant de conclure sur "ainsi, et au vu de ce résultat incontestable, les différentes associations réclament toutes d'une seule voix que ce projet de ZDE et tout projet industriel éolien soit abandonné". Peut-être, mais pour d'autres raisons que la consultation et qui sont évoquées dans le communiqué, à savoir : "La population est particulièrement attachée à l'authenticité du territoire et l'installation d'éoliennes industrielles dans une région à la nature particulièrement sauvegardée n'est pas adaptée...".

L'éolien, c'est du vent. Pour Alain Bonnéry, animateur du Parti communiste en Haute-Vallée, "L'éolien c'est du vent" en précisant "d'accord pour cette énergie renouvelable, encore plus d'accord pour amplifier la recherche scientifique visant à augmenter son rendement" . Toutefois, l'animateur tempère ses propos en disant que l'éolien est "une arnaque destinée à enrichir des affairistes baptisés "promoteurs" au détriment de la collectivité". Il ajoute que "compte tenu du caractère erratique de cette énergie, ce sont généralement les centrales thermiques qui régulent les écarts de production de l'éolien. Développer ce dernier... c'est développer les centrales thermiques et accroître la production de gaz à effets de serre" . Enfin, parmi les nombreuses raisons invoquées par Alain Bonnéry pour justifier la position de son parti, on ne peut passer sous silence que "les éoliennes vont à l'encontre des efforts... pour développer le tourisme vert en polluant visiblement notre environnement. Comment ces spectres hideux pourraient-ils, en effet, se fondre dans nos paysages... où le label cathare apparaît à peine anachronique...".

Décision préfectorale. Bien que la décision finale soit du ressort du préfet, Maurice Aragou, président de la communauté, et ses délégués devront prendre bonne note de ces arguments, sans oublier ceux qui pourraient faire pencher la balance du côté favorable, à savoir les recettes fiscales et les investissements supplémentaires, au moment où l'Etat se désengage des territoires, et les emplois directs ou induits qu'apporterait un tel projet.

Claude Hortala

L'INDEPENDANT planète éolienne juillet 2009

<http://www.lindependant.com/articles/2009/07/29/REGION-En-Aveyron-les-eoliennes-ont-encore-du-mal-a-passer-634851.php5>

Édition du mercredi 29 juillet 2009

En Aveyron les éoliennes ont encore du mal à passer

Alors qu'elles fleurissent dans les départements du Languedoc- Roussillon, les éoliennes ont du mal à pousser chez nos voisins midi-pyrénéens et plus particulièrement en Aveyron. "Un paradoxe en plein coeur du département qui organise le festival éco-citoyen" selon la fédération d'associations "Planète éolienne". Elle dénonce notamment le refus "tacite" du préfet d'autoriser la construction de dix projets éoliens sur douze proposés, "soit l'équivalent de 200MW".

Refus que la préfecture de l'Aveyron justifie par les directives du ministère de l'Environnement qui préconisent "le développement des éoliennes de manière ordonnée" et entendent "éviter le mitage du territoire".

"Depuis la création des ZDE (zones de développement éolien), le nombre de projets en France et plus particulièrement en Aveyron a augmenté de façon significative" argumente la préfecture. "Fin 2008, douze permis autorisant l'implantation de 98 mâts avaient été accordés" justifie encore l'Etat.

"Refuser l'éolien implique des choix politiques peu soucieux d'écologie. Comment remplacer l'équivalent de la consommation domestique de 200 000 personnes, et ce dans un contexte d'augmentation constante de la demande française d'électricité ?" s'interroge Planète Ecologie avant de regretter la perte d'une manne financière pour le département. "Le refus de ces dix projets privés prive l'Aveyron de 30 millions d'euros d'investissement (coût des chantiers)". Deux demandes de permis (pour 11 mâts) sont encore en instance de décision.

E. D.

MAVILLE COM CHATEAUROUX JUILLET2009

16:31 - vendredi 24 juillet 2009

Les éoliennes condamnées ?

Heugnes/Villegouin. Le projet de seize éoliennes a du plomb dans l'aile. Le collectif anti-éoliennes mené par Michel Denizot a eu gain de cause concernant huit d'entre elles. Quatre autres n'ont pas eu le permis de construire attribué par le Préfet, et les quatre dernières ne sont pour l'instant pas assurées de voir le jour.

<http://www.romandie.com/ats/news/090729111330.pddpboxg.asp>

EDF Energies nouvelles poursuit sa croissance dans l'éolien et le solaire

PARIS - EDF Energies Nouvelles (EDF EN), filiale d'EDF spécialisée dans les énergies renouvelables, a dégagé un bénéfice net en hausse de 53,7% au premier semestre, grâce à une croissance soutenue de ses projets dans l'éolien et le solaire.

Le chiffre d'affaires a progressé de 33,7% à 413,8 millions d'euros.

"Le semestre a été marqué par la montée en puissance de l'activité solaire et de très belles acquisitions", a déclaré David Corchia, directeur général.

Dans le solaire, le groupe a mis en construction des panneaux solaires d'une capacité de production de 69 mégawatts crête (MWc), principalement en France, Italie et Espagne.

A la fin du 1er semestre, EDF EN disposait de 144 MWc de capacité de production solaire photovoltaïque en exploitation ou en construction, soit presque 3 fois plus qu'à la fin de l'année 2008.

Le groupe, filiale à 50% d'EDF, a signé la semaine dernière un accord avec l'américain First Solar pour construire la plus grande usine de panneaux solaires en France.

Selon M. Corchia, la baisse des prix des panneaux solaires fait qu'il est "aujourd'hui rentable" de construire des fermes solaires en France.

Cependant, EDF EN estime qu'il faudrait augmenter le tarif de rachat de l'électricité solaire dans le nord de la France, où l'ensoleillement est plus faible, et donc la rentabilité moindre.

"Sinon, on va avoir l'ensemble de la capacité de production dans le Sud", a affirmé M. Corchia.

Dans l'éolien, les capacités de production d'EDF Energies Nouvelles ont progressé de 271 MW. Le groupe a mis en service des parcs éoliens en France, en Italie, au Portugal, en Grèce, en Belgique et aux Etats-Unis.

EDF EN a en outre signé un accord avec le danois Greentech qui lui permet d'acquérir 50% du parc éolien de Monte Grighine, le plus grand d'Italie avec 98,9 MW de capacité.

Selon M. Corchia, le développement de l'éolien en France devient de "plus en plus difficile" en raison de l'opposition de certains élus qui rechignent à accorder des permis de construire.

Le groupe est en revanche beaucoup plus optimiste quant aux perspectives de croissance de l'éolien aux Etats-Unis où "il y a de très grandes plaines, beaucoup d'espace et pas d'opposition". (*)

Fort de ces résultats, EDF Energies Nouvelles a confirmé son objectif d'excédent brut d'exploitation (Ebitda) compris entre 280 et 300 millions d'euros pour l'ensemble de l'année.

Le groupe rappelle aussi que sa capacité installée à fin 2012 sera de 4.000 mégawatts nets dont 500 mégawatts-crêtes de solaire.

(©AFP / 29 juillet 2009 13h13)

* C'est faux, l'opposition aux états unis est de plus en plus forte. PB

Parc éolien : le maire de Denneville réagit

Gérard de la Fournière, maire de Denneville, explique pourquoi il est contre un parc éolien sur les communes de Montgardon et Saint-Symphorien-le-Valois.

« Je ne sais pas ce qui autorise Mme Chanoni à dire que je ne suis pas favorable à l'éolien parce que la commune de Denneville n'aura pas de retombées financières », dit Gérard de la Fournière, faisant référence aux propos de Jacqueline Chanoni rapportés dans notre édition du 25 juin dernier, après la manifestation anti-éolienne de La Haye-du-Puits.

Et d'ajouter : « Ayant pris le temps de réfléchir à cette question, mon opposition totale à l'éolien, et notamment au projet de 14 éoliennes sur les communes de Saint-Symphorien et Montgardon, s'appuie sur des considérations économiques, sociales, et environnementales, même s'il est vrai qu'en première approche, l'idée de faire de l'énergie électrique avec du vent est séduisante. »

Au niveau économique, le maire de Denneville estime, dans un département de la Manche excédentaire en production d'électricité, « l'apport éolien négligeable et inutile en raison d'un coût industriel

démesuré ». De plus, « les éoliennes fournissent du courant électrique quand on en a le moins besoin », dit-il, estimant les pertes en lignes trop importantes au cours du transport, pour qu'un maillage d'éoliennes sur le territoire français permette une totale indépendance énergétique. « Même s'il y a toujours du vent quelque part. » Gérard de la Fournière rappelle aussi qu'en « moyenne nationale, l'éolien ne fournit de l'énergie que pendant 25 % du temps. Il faut donc à côté une autre source de production énergétique. »

■ Des épouvantails à touristes

Toujours au niveau économique, le maire de Denneville estime « les retombées financières loin d'être celles qui ont été annoncées au moment de l'étude du projet », et d'autant plus incertaines avec « la réforme de la taxe professionnelle ».

Toujours au niveau économique, le maire de Denneville estime une dépréciation des biens immobiliers de « 10 à

50 % en fonction de la distance du parc éolien et de sa co-visibilité par rapport à l'habitation ». Quant au tourisme que « le conseil général souhaite développer », Gérard de la Fournière l'estime « incompatible avec l'éolien », considérant les quatorze éoliennes prévues à Saint-Symphorien et Montgardon comme des épouvantails à touristes, de par « leur gigantisme ».

Au niveau social, « la construction d'un parc éolien n'apporte localement que très peu de travail », estime Gérard de la Fournière (machines construites en Europe du nord, montage effectué le plus souvent par du personnel étranger à la région, exploitation générant peu d'emploi permanent).

■ Nuisances environnementales

Sur le plan environnemental, « on ne peut occulter les nuisances pour l'homme : sonores quand tout est calme autour, stroboscopiques le jour quand vous voyez passer régulièrement l'ombre

portée des pales sur votre habitation, et visuelles, dénaturant le paysage du bocage normand ». Le maire de Denneville ajoute à ces nuisances celles « sur la faune, qui sont pourtant réelles, et l'artificialisation accélérée des espaces naturels ». Rappelant en plus que « tous les 10 ans, l'équivalent d'un département français est enlevé à sa destination agricole par des aménagements urbains et industriels ». Quant aux centaines de m³ de béton nécessaires pour assurer l'assise des éoliennes, ils ne sont « pas prêts d'être démantelés si un jour le parc n'est plus exploité », estime Gérard de la Fournière.

Voilà pourquoi le maire de Denneville, craint, si « le parc éolien de Montgardon - Saint-Symphorien-le-Valois devait être réalisé », que « les communes concernées soient les plus déçues », considérant les promesses de retombées financières comme « un leurre » incitant les communautés de communes à prendre des décisions contraires à l'intérêt et au bien-

être de leurs habitants. Et de poser une dernière question : « Pourquoi ne pas s'orienter vers d'autres sources d'énergies renouvelables ? »

M. B.